

FACTURE N° 4070137
N/REF : 18/07/2024 11H01 C:000261 I:00660
V/REF : OSTW13362

SDC '1 Rampe du Vieux Bourg'
C/O OCEANIC IMMOBILIER
22, RUE DE LYON
CS 51944
29219 BREST CEDEX 2

IMMEUBLE : RAMPE DU VIEUX BOURG
1, RAMPE DU VIEUX BOURG
29000 BREST

Guipavas, le 23 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 1 RAMPE VIEUX BOURG - BREST - MADAME LABOUREAU
MOTIF : PROBLEMES D'ODEUR ET D'ASPIRATION.
LA BOUCHE VMC DES TOILETTES FONCTIONNE UN PEU TROP FORT.
Donneur d'ordre : Mme L. JEANNE

INTERVENTION DU 18/07/2024
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉPLACEMENT POUR CONSTATATION : AUCUN PROBLEME SUR LE 2 EXTRACTEURS VMC
DANS LES COMBLES
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : SUSPICION DE GAINÉ NON RACCORDÉE
PROBLEME SIGNALÉ PAR MME LABOUREAU IL Y A UN PLUS D'UN AN
PASSAGE CAMÉRA NON FAIT TROP DE RISQUE DE DÉTERIORATION
DE LA GAINÉ

PRÉCONISATIONS : PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES GAINES (VOIR AVEC UNE
SOCIÉTÉ HABILITÉE)

NOUS VOUS FACTURONS UNIQUEMENT NOTRE DÉPLACEMENT

OBSERVATIONS : SB LCOMPTER Email envoyé le 23/07/24 a 12H36 Mme L. JEANNE
SB LCOMPTER Email envoyé le 23/07/24 a 12H36 Mme S. LANNUZEL

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement personnel + matériel	1	93,42	93,42
TOTAL H.T.				93,42
T.V.A. a 10,00%				9,34
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>102,76</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.